



CH LAVAUUR



Lavaur, le 01/10/2014

JOURNEE DE 12 HEURES : LA SANTE ET LA SECURITE EN JEU !

Source espace infirmier

Augmentation du nombre d'erreurs, d'accidents du travail et de trajet... voici quelques-uns des effets secondaires de la journée de travail en 12 heures repérés par l'INRS.

C'est une mise en garde adressée au secteur de la santé : la journée de travail en 12 heures « ne devrait être adoptée que dans les cas d'absolue nécessité », prévient l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS).

Des médecins du travail sont à l'initiative d'une étude, qui s'appuie à la fois sur une synthèse de la littérature française et anglo-saxonne, et sur des observations de terrain. Il y est beaucoup question des personnels soignants, même si la journée en 12 heures se développe aussi dans l'industrie et la sécurité.

Toutes les études le prouvent: les salariés plébiscitent la journée de travail en 12 heures pour mieux concilier vies familiale et professionnelle et réaliser des économies sur les frais de transports ou de garde d'enfants. Cette organisation du travail est aussi réputée limiter les risques d'erreurs « *puisque'elle ne nécessite que deux relève par 24 heures* », au lieu de trois.

Fausse bonne idée ?

Mais, ces arguments de bon sens sont réfutés un à un par les médecins du travail.

Pour que les bénéfices attendus par le salarié pendant son temps libre soient réels, il faudrait qu'il donne la priorité au repos. Or, il est bien souvent accaparé par sa vie sociale et familiale, et doit assumer des charges supplémentaires (travail domestique, garde d'enfants).

Autrement dit, l'arbitrage entre santé et disponibilité familiale se fait au détriment de la première.

Le bénéfice de la diminution des transmissions, qui limiterait le nombre d'erreurs, **est lui aussi contesté** par l'INRS, car se pose le problème de « *la reprise en main* » du travail après une longue pause.

Les journées en 12 heures sont aussi préjudiciables à la santé au travail. Le nombre d'accidents de trajet et de travail augmente.

Chez les infirmières, les accidents exposant au sang (AES) sont plus nombreux à la fin de ces longues journées. Un risque accru de « *conduite addictive* » a également été mis en évidence.

Les 12 heures favorisent aussi la prise de poids et les pathologies dorsolombaires. Ces effets néfastes varient selon l'âge ou l'état de santé.

Contre-indications

L'INRS contre-indique la journée de 12 heures en cas de « *contraintes physiques importantes* » ou de « *charges mentales soutenues* ». Toutefois, si cette organisation du travail s'avère indispensable, l'institut avance des « *préconisations* » : il faut respecter strictement les jours de repos, intégrer tous les temps de transmission dans la durée du travail ou encore supprimer les tâches trop complexes pendant les nuits en 12 heures.

Il y a là de quoi remettre en cause les récents et nombreux passages de services hospitaliers en 12 heures, justifiés non pas par des obligations de service, mais par des raisons économiques ou de convenance des salariés.

CéGéTtez vous et mêlez vous de votre hosto !